

La pandémie : vecteur de transition ?

Déjà deux années se sont écoulées depuis que l'épidémie de COVID-19 nous a tous saisis.

Après une pandémie particulièrement meurtrière en 2021, l'année 2022 démarrait dans un climat de grande incertitude, alors même que la lassitude se faisait sentir sur les restrictions sanitaires. Le raz-de-marée de contagions est finalement passé sans le record de décès redouté, et les restrictions ont peu à peu été levées, en France comme ailleurs.

Les spécialistes du funéraire ont été les témoins d'une « transition », pour reprendre l'intitulé d'un programme de recherche mené depuis 2017 à l'École française de Rome, dont certains aspects saillants ont été mis en évidence par la crise sanitaire, notamment le confinement et ses restrictions sociales et médicales¹.

À ce stade, il n'est pas possible de savoir si la société se trouve au terme de cette transition ou dans ses prémices. La crise sanitaire peut potentiellement amener des changements (notamment, la reconsidération de la place du funéraire dans la chaîne sanitaire, le développement de la prévoyance funéraire, ou encore la dématérialisation de la relation de service), dont il n'est pas possible de prédire s'ils seront ou non durables.

Transition et résilience, sociétales ou individuelles, nous devons à présent chercher à assurer une reconstruction de nos systèmes sociaux, politiques et économiques qui nous offrent à tous, autonomie et protection.

La résilience est une sorte de guérison sans être une réparation ; elle est un espoir de renouveau à s'approprier. Pour la renforcer face aux crises futures, il s'agit déjà en premier lieu de nous relever de celle-ci. N'oublions pas que la sécurité de nos sociétés dépend de celle de leurs membres les plus vulnérables.

Notre devoir, hommes, femmes politiques est maintenant d'agir².

Le cimetière intercommunal des Joncherolles situé en Seine-Saint-Denis, contribue à son échelle à promouvoir la richesse et la diversité de ce territoire rempli de potentiel. Il participe de la mémoire des familles qui le fréquentent assidûment.

Avec le conseil d'administration nous assumons haut et fort les convictions humanistes fondées sur le respect de l'humain, les valeurs de la République, la justice sociale et l'impératif écologique.

Ce sont ces valeurs d'égalité républicaine, de solidarité entre les personnes, les territoires, que chaque jour, avec l'équipe du Syndicat nous souhaitons apporter à toutes les familles.



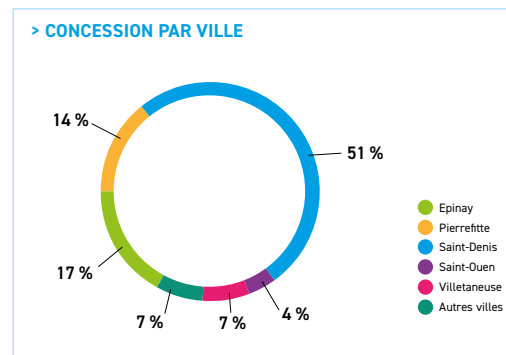
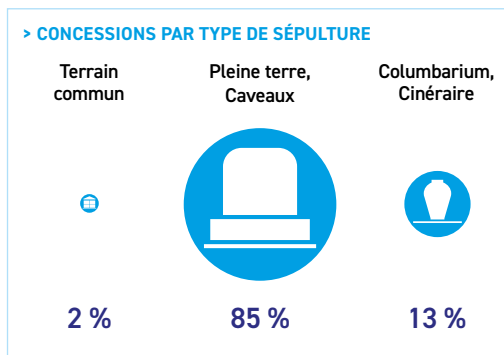
Dieunor Excellent
Président
Maire de Villetaneuse

¹ OPECST_2020_0027_note_rites_funeraires_covid19.pdf (assemblee-nationale.fr)

² Le devoir d'agir : Dieunor Excellent



L'activité du cimetière en 2022



Travaux réalisés en 2022

Divisions 3 à 14

Ces travaux dans les divisions 3 à 14, outre la rénovation des voiries, ont permis de finaliser le remplacement des plantations et de réaliser la mise en accessibilité des divisions en sursol pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Le traitement de l'eau dans les divisions est effectué par différentes actions présentes dans chaque chantier, qui vont des choix de comblement, du choix des essences d'arbres, au choix des sépultures.

L'axe central a été retravaillé et les noues ont été améliorées afin d'assurer l'écoulement des eaux en surface. Par ailleurs un chemin pour les personnes à mobilité réduite a été créé du nord au sud et permet d'accéder à toutes les divisions en toute sécurité.

Ce chantier s'est terminé au premier trimestre de l'année 2023.



Les concessions et défunts au 31 décembre 2022

Le nombre total de concessions gérées par le Syndicat est de 10 645 (+ 0,33 %) :

- 9 055 concessions de terrain (pleine terre ou caveaux) ;
- 1 333 concessions cinéraires* (columbariums, cavurnes, ruches) ;
- 257 concessions en terrain commun.

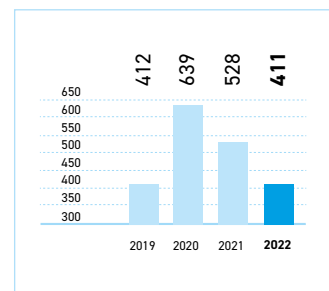
Le nombre de défunts inhumés est de 21 393 (21 101 en 2021 soit + 1,38 %).

Le cimetière est occupé à 74,01 % avec 14 347 emplacements au total dont 3 729 emplacements libres (535 pleine-terre, 559 caveaux de famille, 1067 cases de columbarium, 1166 enfus, 97 caveaux syndicaux, 299 cinéraires ruches ou cavurnes). 83 % des enfus sont libres ainsi que 44 % des cases de columbarium.

Les inhumations dans le cimetière des Joncherolles

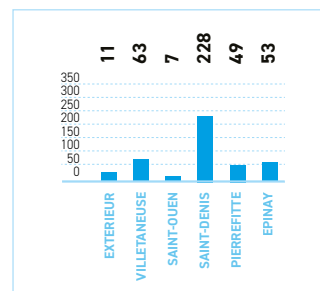
Nombre d'inhumations

411 inhumations ont eu lieu au sein du cimetière des Joncherolles pour l'année 2022. Le nombre d'inhumations a baissé de 22 % par rapport à 2021 et revient au niveau de l'année 2019.



Inhumations par ville

Compte tenu de la taille de la commune et de la présence de grands centres hospitaliers (Delafontaine, Casanova), le nombre de défunts de la ville de Saint-Denis est le plus important.



* Concessions cinéraires : pour l'inhumation des urnes, les familles peuvent choisir entre le columbarium collectif qui est un monument funéraire contenant plusieurs cases et le columbarium individuel (appelé aussi « ruche ») doté d'une case individuelle posée sur le sol. Le cavurne est une autre option possible pour les familles, il s'agit d'un petit caveau individuel construit en pleine terre. Quel que soit le type de sépulture choisie (columbarium, ruche ou cavurne), la famille peut déposer plusieurs urnes dans chaque case.



Le savez-vous ?

Le temps passé par l'équipe des gardiens au service du public en lien avec les opérateurs funéraires représente près de 3 950 heures de travail pour l'année 2022. Le temps passé par l'équipe administrative au service du public représente 1700 heures de travail en 2022.

Achats et renouvellements des concessions en 2022

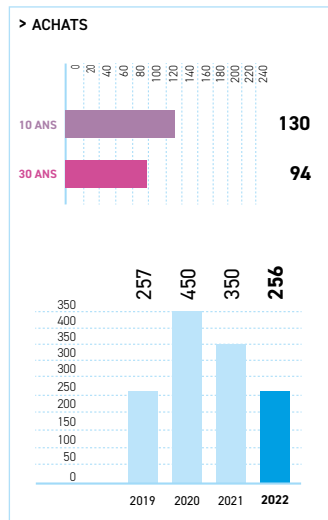
Le Syndicat Intercommunal du Cimetière des Joncherolles (SICJ) délivre des concessions pour des durées de 10 ans ou de 30 ans. Elles sont renouvelables par le concessionnaire ou ses ayants droit au tarif en vigueur au moment du renouvellement.

256 nouvelles concessions au total (130 de 10 ans, 94 de 30 ans) ont été achetées soit une diminution de 26 % par rapport à 2021. On constate que ce nombre est revenu à celui de 2019, année d'avant l'épidémie.

Les concessions renouvelées sont en augmentation constante depuis 2016 suite au plan de relance des concessions échues.

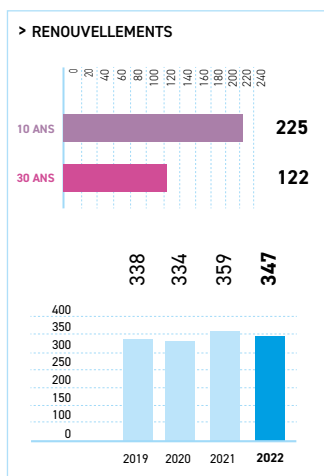
Durée de 10 ans

En 2022, les achats pour une durée de 10 ans ont baissé de 19 % passant de 160 à 130, pendant que les renouvellements au nombre de 225 sont en légère baisse de 7 %. Les concessions « pleine terre » sont les plus achetées et les plus renouvelées.



Durée de 30 ans

En 2022, le nombre de concessions d'une durée de 30 ans a diminué de 40 %, passant de 158 à 94. Le nombre de renouvellements a lui, augmenté de 4 %, avec 122 concessions. Les concessions « pleine terre » d'une durée de 30 ans sont les plus achetées. Les caveaux sont les plus renouvelés, suivis par les concessions « pleine terre ».



Les reprises administratives de sépultures dont les concessions sont échues

En 2022, 241 reprises administratives de concessions ont été réalisées sur des concessions échues depuis plus de 2 ans et non renouvelées par leur concessionnaire.

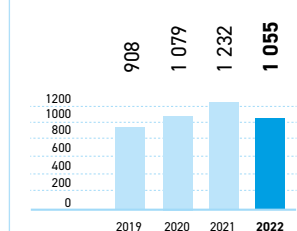
Plan de reprise	2020	2021	2022	Variation 2021/2022
Columbarium / Jardin cinéraire	34	35	22	- 37 %
Pleine terre	155	193	200	+ 1 %
Caveaux	24	24	19	- 21 %
TOTAL	220	272	241	- 11 %

Les travaux funéraires de valorisation des sépultures

1055 travaux funéraires ont été réalisés en 2022 à la demande des familles (pose de semelle, de monument, gravure, ...), soit une baisse de 14 % par rapport à 2021, les prestations restantes représentant 3,8 % de l'ensemble des travaux.

L'activité du SPIC Joncherolles, régie du Syndicat, a donc diminué pendant que celle du cimetière a augmenté, générant une activité plus importante de l'équipe des gardiens.

ÉVOLUTION DES OPÉRATIONS FUNÉRAIRES RÉALISÉES AU CIMETIÈRE DES JONCHEROLLES



Une démarche environnementale exemplaire, aux multiples facettes :

Dès 2013, le cimetière des Joncherolles a été l'un des premiers à engager une politique écologique exemplaire.

L'entretien du cimetière est géré de façon naturelle sans recours aux produits phytosanitaires qui peuvent présenter un risque pour la santé. La priorité est donnée aux plantes persistantes et locales.

La biodiversité y est aussi favorisée par des choix de plantes vivaces et un entretien qui favorise la pousse de flore spontanée.

À l'été 2017 une nouvelle étape a été franchie avec la mise en place

de la gestion différenciée des espaces verts en adaptant le mode d'entretien aux caractéristiques de chaque espace.

Arrosage naturel, création de noues, travail des talus, drains de conduite de l'eau dans les sols, bassin de déchargement, chaque chantier est conduit dans le respect de l'environnement et de l'économie des ressources.

La protection de tous : avec la suppression des pesticides et des produits phytosanitaires accompagnée d'une communication dédiée à la sensibilisation des familles.

Place à la biodiversité

- Cinq ruches produisent deux fois par an un miel régulièrement primé ;
- une convention signée avec l'association « À l'école des abeilles de la Butte Pinson » en permet le suivi régulier ;
- des panneaux informent les usagers du cimetière.

Utilisation durable des ressources

- la chaleur fatale des fours du crématorium est récupérée pour chauffer les bâtiments administratifs et les logements ;

190 jours par an d'entretien des espaces verts

- 2 fauches
- 8 tonites
- 8 passages de désherbage manuels
- 8 passages de désherbage mécanique

- un jardin sec est créé en remplacement de la fontaine à l'entrée du crématorium. Il génère une économie importante d'eau et d'entretien ;
- le paillage remplace les terres à nu ;
- les surfaces minérales et imperméables réduites facilitent l'écoulement des eaux ;
- l'arrosage naturel de toutes les divisions est facilité par la mise en place de noues drainées.



Un patrimoine architectural et artistique exceptionnel...



Afin de créer un site funéraire sur le lieu-dit « Les Joncherolles », les communes d'Épinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine, Villetaneuse, Saint-Denis et Saint-Ouen-sur-Seine se sont associées pour fonder en 1958 le Syndicat Intercommunal du Cimetière des Joncherolles (SICJ). Le cimetière de 20,5 hectares a ouvert ses portes en 1977.

L'aménagement du site a été confié à une grande signature, Robert Auzelle, architecte et urbaniste de renom et spécialiste des cimetières. Soucieux d'établir dans ce lieu un ensemble atypique et de grande qualité, il a donné un caractère monumental à l'ensemble des bâtiments réalisés en béton.

Ainsi, le Syndicat gère un ensemble funéraire unique au service des habitants et de ses communes adhérentes, soit un bassin de population de plus de 250000 habitants.

Lieu de mémoire unique, le cimetière des Joncherolles propose plusieurs modes de sépulture, répondant ainsi aux souhaits des familles de toutes origines et croyances, dans le respect des choix d'inhumation. Un crématorium et une chambre funéraire ont été créés quelques années après l'ouverture complétant l'éventail de services proposés aux familles endeuillées.

Cet ensemble funéraire est un service public, animé par une équipe d'agents qui assure un service de proximité à l'écoute des familles en cherchant à améliorer constamment la qualité des prestations et en préservant cet espace de quiétude.



**Syndicat Intercommunal
du Cimetière des Joncherolles**

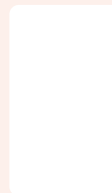
95, rue Marcel-Sembat
93430 Villetaneuse

Tél. : 01 49 71 20 90
Fax. : 01 42 35 92 83

www.cimetierejoncherolles.fr

Directeur de la publication : Dieunor Excellent, Président – Rédaction : Directrice du SICJ et service communication – Crédits photos : ©Didier Fournet :

Création : www.tempsreel.info – Imprimé en novembre 2023 par Arteprint by SB, labellisé Imprim'Vert et certifié ISO14001. Ce document est imprimé avec des encres végétales sur des papiers issus de sources responsables.



Conformément à l'article L 5211-39 du Code général des collectivités territoriales, ce rapport rend compte des activités propres au Syndicat et des actions conduites sous son autorité au cours de l'année 2022.